



Procédure concernant l'attribution des prix de poster et de communication flash lors des Journées Scientifiques du RFMF

Lors des 14^{èmes} Journées Scientifiques du RFMF, cinq prix seront décernés :

- un prix du meilleur poster "RFMF millésime 2021" toutes catégories,
- un prix du meilleur poster "spécial jeunes chercheur-se-s" (Masters, Doctorant-e-s, Post-Doctorant-e-s),
- deux prix « Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes » attribués à des posters dans le domaine de la cancérologie.
- un prix de la meilleure communication flash 180 sec (si votre résumé de poster est sélectionné par le comité scientifique pour bénéficier de ce type de communication).

La participation aux Prix des posters est facultative et nécessite un acte de candidature avec mention du récipiendaire du prix. (cf document « acte de candidature »). La participation au prix de la meilleure communication flash est automatique si votre résumé est retenu pour une telle présentation. Les prix seront remis aux récipiendaires (désignés dans le formulaire de candidature) à la fin des Journées Scientifiques sous forme d'un chèque. Le montant de chaque prix s'élève à 250 €.

1. Le jury

Le jury sera constitué de membres des comités scientifiques et d'organisation des 13^{èmes} JS, et de membres des CA du RFMF et du RFMF junior.

2. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation prendront en compte l'aspect scientifique (contenu, nouveauté et originalité), les qualités pédagogiques, et la présentation générale (qualité graphique, respect du temps pour les communications flash).

3. Modalités d'évaluation

La répartition des évaluations entre les membres du jury est réalisée de telle sorte que :

- les conflits d'intérêt soient évités (un membre du jury n'évalue ni les posters de sa ville, ni un poster dont il est co-auteur),
- chaque membre du jury examine les posters qui lui sont attribués pendant les sessions posters,
- l'évaluation des communications flash est réalisée en temps réel pendant les présentations,
- chaque poster/communication flash est évalué par 3 membres du jury.
- le jury veillera à ce que les trois prix soient attribués à des personnes différentes.

L'évaluation des posters se fait lors de la session poster. Les candidats disposent de 5 minutes pour présenter leur travail puis ils répondent aux questions du jury. Chaque membre du jury complète sa fiche d'évaluation et la remet au président du jury à l'issue de la session posters.

L'évaluation des communications flash se fait en séance plénière. Chaque membre du jury complète sa fiche d'évaluation et la remet au président du jury à l'issue de la session posters.

Le président de jury fait une synthèse des fiches d'évaluation et le jury attribue les trois prix lors d'une réunion.

4. Remise des prix

Elle se fera pendant le dîner de gala des 14 JS RFMF.

